



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du JEUDI 22 MARS 2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	10

Vote
A L'UNANIMITE
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
SOUS-PREFECTURE DE PONTOISE

Le: 23 MAR. 2018

Et

Publication ou notification du:

23 MAR. 2018

L'an 2018, le 22 Mars à 18:00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle de Réunion, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUHAMEL Jean-Marie, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 12/03/2018.

Présents : Titulaires (9): Mme GROUX, MM. FOIREST, ANTY, DA SILVA, Mme LEGRAND, MM. KASSE, SUIRE, DUHAMEL, BOURCIGAUX.

Absent excusé pouvoir (1): M. BOUCHEZ représenté par M. LESUEUR Olivier

Suppléant n'ayant pas pris part au vote (1) : M. LOSTUZZO

2018 - 08 – CONVENTION ADHESION A L'ADICO (ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES)

Le Président présente la convention d'adhésion à l'ADICO concernant l'assistance technique et l'accompagnement des collectivités à l'utilisation quotidienne des nouvelles technologies numériques. Cette convention liste les prestations forfaitaires incluses dans l'adhésion et les prestations complémentaires optionnelles.

- Formation à l'utilisation des logiciels
- Assistance téléphonique de 1^{er} niveau
- Dépannage sur site
- Centralisation des anomalies et gestion de leurs corrections en relation avec les éditeurs de logiciel concernés.

Cette convention prend effet à compter du 1^{er} avril 2018 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction tous les ans.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical approuve cette proposition et autorise Monsieur le Président du SIAPBE à signer tout document afférent à cette adhésion.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Les membres présents ont signé pour copie conforme :



Le Président